

nistres d'Autriche, ne laisserent pas de proposer au Secrétaire d'Etat, des temperaments, pour prevenir les suites de cette affaire; ils demandoient, entre autres choses; que le Roi ordonnât à ses Ministres de Justice, de ne point passer, avec des prisonniers, devant les Hôtels d'aucun Ministre étranger; que quand ils voudroient y passer seuls, ils en demanderoient auparavant la permission: mais ces propositions paroissant aussi opposées à l'autorité du Roi, que l'insulte faite à ses Officiers étoit irréguliere, elle furent rejetées par le Secrétaire d'Etat: Alors les quatre Ministres de Vienne, de Barcelonne, de Londres & de la Haye, écrivirent le 24. Janvier, au même Secrétaire d'Etat, pour protester de soutenir les droits communs des Ambassadeurs, jusques à ce qu'ils eussent reçu de leurs Maîtres, de nouvelles instructions sur ce sujet.

Voilà dans quelle scituation étoit cette brouillerie, lors que ces Ministres dépêcherent des Couriers dans les Cours de leurs Maîtres: nous verrons les mois suivants, quelle suite aura cette querelle à *Allemagne*.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considérable en  
FRANCE depuis le mois dernier.*

*Naissance  
de Mr. le  
Duc d'An-  
jou.*

I. **C**ET fut le quinziesme Février vers les huit heures du matin, que Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha d'un Prince, que le Roy nomma *Duc d'Anjou*.  
Sa